



40 000 \$ de ventes d'un objet défectueux -

Par **maildeseb**, le **19/12/2009** à **13:03**

Bonjour,

Sur certains sites on peut acheter ce qu'on appelle un thème. un thème est un ensemble de fichiers qui permet de mettre en place un design graphique spécifique pour un site internet.

Le site themeforest.com par-exemple est une plateforme sur laquelle des graphistes mettent en vente leur kits graphiques, leurs "thèmes", et sur laquelle l'internaute peut acheter ce thème. Le site themeforest.com prend au passage une commission importante qui varie de 50% à 75%.

Les thèmes sont vendus à des prix extrêmement faibles, mais le sont du coup, en grande quantité.

Par-exemple, si vous regardez cette page

http://themeforest.net/searches?sort_by=sales&type_id=&type=files&filters=&term=kriesi&categories= vous verrez que ce créateur de thème a vendu pour 200 000 \$ de kits graphiques.

En tant qu'acheteur, je me suis retrouvé avec un thème qui ne fonctionne pas, à cause d'un bug. Il se trouve que ce bug est présent sur trois autres thèmes du même vendeur. Et il se trouve que l'ensemble des ventes de ces trois thèmes qui ne fonctionnent pas représente 40 000 \$.

Il s'agit donc d'une très grosse somme, acquise en vendant un objet défectueux. Le site pourrait sans doute envoyer un mail à tous les acheteurs et les prévenir du bug, éventuellement corriger le bug, mais ça demanderait trop de travail et ruinerait leur réputation. Ils ne le feront pas.

Je trouve ça assez injuste, de fait je les menacerai bien de leur "foutre un procès au cul". Ou

de me verser une somme d'argent contre mon silence.
Est-ce réaliste ?